



*Paris, le 20 octobre 2009*

**INFO CCE N°13**

**COMMISSION EXCEPTIONNELLE DU 16/10/2009**

**Projet de rapprochement de FORTIS BANK SUCCURSALE  
en France avec BNP Paribas SA.**

**Dans le cadre global de la reprise de FORTIS, le transfert de cette Succursale, propriété de Fortis Bank Belgique et spécialisée dans les marchés de financement et d'investissement, s'effectuera sous la forme d'une cession de fonds de commerce (Art. L141-1 et suivants du Code du Commerce) et de l'ensemble des activités, procédé jugé plus sécurisant sur les plans fiscaux et juridiques par la Direction Générale.**

**Les enjeux de ce rapprochement sont à la fois :**

**Economiques :**

**Mettre un terme à l'érosion des revenus de la Succursale très impactée par la crise financière et bancaire.**

**Eviter au maximum les recouvrements d'activités et de clientèle.**

**Sociaux :**

**Sauvegarder l'emploi pour les 151 salariés de la Succursale.**

**Transferts des contrats de travail et des avantages contractuels.**

**Offrir des opportunités de développement de carrière à l'échelon national et international.**

**Concernant ce projet, le SNB considère son aspect économique comme la suite logique du processus d'intégration de FORTIS au sein du Groupe BNPPARIBAS qui assume ses responsabilités en absorbant la situation financière critique de la Succursale.**

**Il demeure par contre circonspect sur le volet social de ce dossier quant aux possibilités de reclassements de son Personnel qui devra retrouver un emploi à la hauteur de sa qualification.**